



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
des affaires
européennes**

L'Union européenne agit aussi dans les Outre-mer !

Les régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne¹, ainsi que les Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM)² associés à l'Union européenne, sont une chance pour l'Union européenne.

Ils sont représentatifs de la diversité et de la richesse du territoire européen. Compte tenu de leurs spécificités, l'Union européenne a mis en place une approche sur mesure pour soutenir ces territoires. Elle apporte en premier lieu un soutien financier spécifique pour ces territoires, reconnaît les caractéristiques uniques des territoires ultramarins et s'y adapte, pour continuer à valoriser tout leur apport à l'Union européenne.



©Commission européenne

L'Union européenne apporte un important soutien financier et stratégique :

- Les régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne, telles que la Martinique, Mayotte, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion, Saint-Martin, Madère, les Açores et les îles Canaries font face à **des défis uniques en raison de leur éloignement géographique et, pour la plupart, de leur situation insulaire**. Pour répondre à ces défis, l'Union européenne a développé une **stratégie spécifique**, qui reconnaît la « situation économique et sociale structurelle » de ces régions, « aggravée par leur éloignement, l'insularité, leur faible superficie, le relief et le climat difficiles, leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits ».

¹ 9 RUP dont 6 françaises : Mayotte, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin, La Réunion, La Guyane. Les autres sont portugaises et espagnole.

² 13 PTOM dont 6 français : Wallis et Futuna, Polynésie, Nouvelle-Calédonie, St-Pierre et Miquelon, Saint-Barthélemy, Terres australes et antarctiques. Les autres sont rattachés au Danemark et aux Pays-Bas.



- Le 3 mai 2022, la Commission européenne a adopté une **stratégie renouvelée pour les RUP**, axée sur **cinq piliers** visant à libérer leur potentiel grâce à des investissements ciblés et des réformes appropriées. Cette stratégie englobe une gamme de domaines allant de la **politique sociale à la santé, en passant par les aides d'État, l'énergie et la capacité administrative.**

Elle se décline au niveau financier par la mobilisation **des fonds européens** :

- Les RUP françaises bénéficient largement des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) avec plus **de 20 % de l'enveloppe nationale** pour environ 3,3 % de la population française mais également de la politique agricole commune (bénéficiaires pour environ 2,8 milliards d'euros).
- Elles devraient toucher environ **3,5 milliards d'euros du fonds européen de développement régional (FEDER) et du fonds social européen+ (FSE+)** pour la part dont elles ont la charge entre 2021 et 2027. Elles ont bénéficié de 4,9 milliards d'euros au titre de la politique de cohésion sur la période 2014 - 2020, des montants qui ont permis de financer **1 420 projets.**
- Le **taux de cofinancement des projets, c'est-à-dire la participation financière de l'Union européenne, est de fait plus élevée que dans les régions métropolitaines et peut atteindre 85 %.** Les critères de sélection sont fonction des programmes opérationnels regroupant une grande variété de domaines : recherche et innovation, environnement, transition numérique, emploi, développement durable, énergie, aides aux entreprises.
- Les RUP ont accès à tous les fonds et programmes de financements européens, par exemple, le programme **Horizon Europe** qui constitue une opportunité pour ces régions, dont la position géographique favorise le développement de projets de recherche et d'innovation, notamment dans les **énergies renouvelables, l'espace, l'agriculture, la mer et la biodiversité.**
- Quant aux **PTOM**, pour la France, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna, et, depuis 2012, Saint-Barthélemy ; pour le Danemark, le Groenland et pour les Pays-Bas, Aruba et les Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache et Sint-Maarten, la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin), ils sont bénéficiaires de **l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale**, mais sont aussi souvent éligibles **aux programmes sectoriels** tels que Erasmus+, Horizon Europe, LIFE+ ou Europe Créative.

Les spécificités ultramarines sont prises en compte de plus en plus au sein de l'Union :

- À l'exception de la Martinique, considérée comme région « en transition » sur la période 2021-2027, les RUP font partie de la catégorie des « régions les moins développées » de



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
des affaires
européennes**

l'Union. Cette qualification donnée en fonction de critères économiques et sociaux (taux de chômage, PIB de la région, etc.) leur permet de bénéficier de **dotations plus importantes des fonds européens structurels et d'investissement (FESI)**.

- Les autorités françaises se sont mobilisées au cours de cette mandature auprès de la Commission européenne afin que les pêcheurs artisans d'Outre-mer renouvellent leur navire de moins de douze mètres. Le déblocage d'aides au renouvellement de **la flotte de pêche dans les régions ultrapériphériques va permettre sous peu la modernisation de 51 navires** (6 navires à la Réunion, 22 en Martinique et 23 en Guadeloupe).
- Par ailleurs, la France continue à exercer une forte vigilance pour que les textes européens soient adaptés aux réalités ultramarines. Cela vaut pour les textes du Pacte vert, pour les questions de **transports aérien et maritime, d'énergie ainsi que pour les sujets qui relèvent du marché intérieur**. La France fait de même sur tous les textes où la question d'une telle adaptation peut se poser (matériaux de construction, restauration de la nature, directive « sols », etc.) et a demandé avec tous les autres États membres que **des études d'impact pour les RUP soient prévues pour tout nouveau texte**.

Les territoires ultramarins participent à sa projection dans le monde :

- La France est le seul État membre comptant des RUP et des PTOM. Les territoires ultramarins de la France abritent **2,6 millions d'habitants** et un **patrimoine naturel** représentant 80 % de la biodiversité du pays. Avec ces territoires – comptabilisant 95 % de l'espace maritime national – la France dispose de la deuxième plus grande zone économique exclusive (ZEE) du monde, derrière les États-Unis.
- La France dispose d'un espace maritime de 11 millions de km². De ce fait, **l'Union est présente sur toutes les mers et les océans**, un atout notamment pour le **commerce international** alors que 90% des échanges commerciaux passent par la mer. C'est une chance pour l'Europe, notamment quand elle veut se projeter au-delà de son voisinage immédiat (cf. la stratégie indopacifique de l'Union européenne de l'automne 2021).



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
des affaires
européennes**

Pour aller plus loin : stratégies, directives, règlements, communications, plans d'actions et cadres stratégiques

[Communication de la Commission européenne « Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'Union » - mai 2022](#)

[Projet « Best Life 2030 »](#)

Les outils financiers principaux mobilisés

[Le Fonds social européen+](#)

Le (FSE+) est le principal instrument de l'Union européenne pour investir dans le capital humain. Doté d'un budget de près de 99,3 milliards d'euros pour la période 2021-2027, il apporte une contribution importante aux politiques sociales, d'emploi, d'éducation et de compétences et aux réformes structurelles dans ces domaines.

[Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture](#)

Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) est l'outil de financement européen qui accompagne la mise en œuvre de la politique commune de la pêche (PCP). Le FEAMPA soutient la petite pêche côtière, les jeunes pêcheurs et promeut l'aquaculture durable. Il a également pour vocation de contribuer à l'atténuation du changement climatique ainsi qu'à l'adaptation face à celui-ci.

[Horizon Europe](#)

Horizon Europe est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation (R&I) pour la période 2021-2027.

[Fonds européen de développement régional \(FEDER\)](#)

Le Fonds Européen de Développement Régional, plus communément appelé FEDER, est l'un des principaux programmes de financements européens de l'Union Européenne visant à promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale entre les régions. Depuis sa création en 1975, le FEDER a joué un rôle crucial dans la réduction des disparités économiques et sociales entre les différentes régions européennes.

[LIFE+](#)

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat.

Toute l'Europe - [Les pays et territoires d'outre-mer \(PTOM\)](#) – 26 juin 2023